



LIVRET DES ÉTUDES

TROISIÈME ANNÉE DE PHILOSOPHIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	- 2 -
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	- 3 -
CADRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE ET DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE PHILOSOPHIE	- 5 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE	- 10 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE- LETTRES MODERNES	- 11 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE- LETTRES CLASSIQUES	- 13 -
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE	- 15 -
<i>SEMESTRE 5</i>	- 15 -
<i>SEMESTRE 6</i>	- 22 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

1^{er} semestre 2026/ 2027

Cycle d'accueil et réunions de rentrée :
Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026

DÉBUT DES COURS : **Lundi 7 septembre 2026 au matin**

Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 11 décembre 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

2^e semestre 2026 / 2027

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 janvier 2027 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 avril 2027 au soir

EXAMENS : Du lundi 26 avril 2027 au mercredi 12 mai 2027

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 18 juin 2027

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1^{er} janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE RÉGLEMENT DES ÉTUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

Pour les étudiants inscrits en double licence lettres modernes, lettres classiques :

Pour les UE de philosophie = RDE licence philosophie

Pour les UE lettres modernes ou lettres classiques = RDE licence lettres modernes, lettres classiques

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant·e en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif, **auprès de l'enseignant·e concerné·e**.

En cas d'absence injustifiée, à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant·e sera sanctionné·e selon la modalité fixée par la composante (l'étudiant·e se verra mis·e « défaillant·e » au cours), ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la direction de département peut vous accorder une **dispense d'assiduité aux cours**. Elle ne dispense pas de l'évaluation (*devoir sur table, partiels, évaluation en ligne*). Vous êtes tenu·e de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2026** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2027** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant·e**.

Défaillant·e ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiant·es qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou défaillant. **ATTENTION !** Vous **DEVEZ REPASSER** toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure.

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 31 mai 2027** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne *de facto* la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'intranet LÉO (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE ET DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE PHILOSOPHIE

AI-JE BESOIN D'UN ORDINATEUR ?

Posséder ou avoir accès à un ordinateur est une ressource utile pour des études universitaires : c'est un outil qui vous permet d'avoir accès aux logiciels de traitement de textes, mais également à votre messagerie académique, aux moteurs de recherche bibliographique, à des ressources en ligne comme des encyclopédies ou les sites Moodle qui servent de supports aux cours, etc.

Cependant, le département de philosophie a décidé de **proscrire l'usage de l'ordinateur pour prendre des notes en cours**, à l'exception du cas des étudiant·es preneurs et preneuses de notes recruté·es par le SAH, des étudiant·es disposant d'un PAEH spécifique et de certains besoins pédagogiques particuliers, sur indication expresse de l'enseignant·e.

La raison pédagogique de ce choix est double.

1/ L'usage d'un ordinateur incite à ouvrir en parallèle du document de prise de notes des applications ou des logiciels qui vous distraient et vous empêchent de suivre correctement le cours. Apprendre à se passer d'ordinateur vous permet au contraire de développer votre capacité de concentration et à saisir un discours long, deux capacités essentielles à des études de philosophie. Si vous avez besoin de relâcher votre attention un moment, rien ne vous empêche de le faire !

2/ Du côté de l'enseignant·e, la multiplication des ordinateurs personnels dans son public, en altérant l'attention de celui-ci, nuit à la qualité générale de son cours.

3/ La prise de notes à la main, plus lente, vous contraint davantage à écouter de façon active, à identifier les articulations du discours et à hiérarchiser les éléments du raisonnement exposé. Ce faisant, vous échappez à l'illusion qui consiste à vouloir noter tout ce que vous entendez. Prendre des notes est d'abord un exercice de compréhension et d'analyse, comme cela vous sera davantage expliqué en Méthodologie du Travail Universitaire. C'est cet exercice qui vous fera vraiment progresser¹.

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio.

Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des « modèles de langage de grande taille » (*Large Language Models*). Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateur·ices sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage. Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas au sens où le font les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le *token* ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur·ice.

Pour le formuler autrement, ils devinent le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent et étant donné le corpus sur lequel on les a entraînés, et non nécessairement le plus exact : une IA est un simple corrélateur statistique, qui n'a aucun égard pour le juste ou le vrai. Ces applications peuvent donc véhiculer des informations fausses, incomplètes, dépassées ou logiquement incorrectes, voire complètement fabulatrices. **Il est par conséquent indispensable de construire un rapport critique et réfléchi aux IA**, à plus forte raison dans un contexte universitaire.

[1] Pour une étude montrant que la prise de notes à la main est plus efficace, voir : <https://cpb-us-w2.wpmucdn.com/sites.udel.edu/dist/6/132/files/2010/11/Psychological-Science-2014-Mueller-0956797614524581-1u0h0yu.pdf>

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent. L'usage massif et régulier des IA contribue drastiquement à alimenter des industries qui ont des conséquences délétères sur le climat et l'environnement.

Enfin, comme le suggère une étude récente du MIT², il apparaît très probable que le recours aux IA contribue à une dégradation réelle des capacités cognitives. Apprendre à s'en passer, c'est donc aussi préserver et renforcer ses propres facultés intellectuelles.

Bon gré mal gré, ces applications font désormais partie de notre quotidien. Elles peuvent sembler courantes et inoffensives. En réalité, leur usage est tout simplement contradictoire avec les objectifs d'une formation en philosophie. **Si philosophe c'est s'interroger et penser par soi-même, il n'est pas possible de développer les compétences nécessaires en faisant faire le travail par une machine**, tout comme il n'est pas possible de progresser en couture si l'on n'apprend pas à faire soi-même l'ensemble des opérations qu'on regroupe sous le nom de « couture » et qui permettent d'être créatif en toute autonomie.

La communauté enseignante du département de philosophie proscriit donc fermement l'usage de l'IA, en particulier pour les tâches où elle se substitue à l'effort de réflexion, de composition et de rédaction.

A-T-ON BESOIN DE RECOURIR À L'IA DANS LES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ?

Certains usages semblent apparemment légitimes :

1/Pour vérifier et contrôler l'orthographe ou la syntaxe de ses travaux.

→ On n'a pas besoin d'une IA pour cela : les traitements de texte comprennent déjà un correcteur orthographique, qui peut s'avérer utile.

→ Notez qu'en déléguant systématiquement cette relecture à une machine, on n'apprend pas soi-même à comprendre le fonctionnement de sa langue. Or la maîtrise de la pensée est aussi la maîtrise de l'expression. Il faut donc prendre le temps de progresser en consultant le dictionnaire ou une grammaire et en faisant des exercices, voire en suivant un cours d'expression écrite et orale.

2/ Pour chercher des connaissances sur un-e philosophe ou encore des références bibliographiques sur un sujet.

→ Il faut se souvenir qu'une IA est un corrélateur statistique qui peut inventer des aberrations. Pour compléter ses connaissances, il faut s'entraîner à utiliser des **ressources fiables** : manuels, anthologies, encyclopédies, articles spécialisés... Vous pourrez vous former à cela grâce aux conseils de vos enseignant-es et aux formations données par les bibliothèques universitaires.

D'autres usages sont absolument à proscrire, car contraires à l'esprit même des études de philosophie et des principes élémentaires du travail universitaire :

Demander à une IA de rédiger, voire de composer tout ou partie d'un travail à votre place.

→ Présenter à votre enseignant-e un travail produit par une intelligence artificielle comme s'il s'agissait du vôtre est purement et simplement une **imposture** : vous vous faites passer pour l'auteur de quelque chose que vous n'avez ni conçu ni fabriqué. L'imposture est une grave malhonnêteté intellectuelle.

→ **Un tel travail sera nécessairement inintéressant et pauvre** : inintéressant, car il n'exprimera nullement vos qualités ou vos difficultés, sur lesquelles votre enseignant-e peut vous aider à travailler par sa correction ; pauvre, car les applications d'IA génératives n'ont

² Voir <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/06/19/chatgpt-cerveau-etude-mit/>

accès qu'à des ressources numériques limitées, qui ne comprennent pas les ressources spécialisées de la recherche en philosophie.

→ **Le travail de composition et d'écriture demandé n'a de sens que s'il reflète votre propre effort** ; c'est à cette condition que vous pourrez vous transformer, votre esprit et vous-même, par la pratique de la philosophie, comme vous transformez votre corps par l'activité physique (et non en regardant d'autres la pratiquer). Si vous n'êtes pas prêt-e à cet effort, vous n'êtes pas au bon endroit et vous devriez envisager tout de suite de vous réorienter.

→ Pour réaliser les travaux demandés, vous pouvez bien entendu **demandez conseil** à vos enseignant-es, mais aussi vous appuyer sur les ressources à votre disposition comme les fiches de méthode disponibles sur le site « Documents méthodologiques tous niveaux » ou encore le tutorat.

Si dans votre vie privée, vous avez tout de même un usage personnel de certaines applications d'intelligence artificielle, veillez à ne jamais indiquer d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous lui soumettez, sous peine de vous transformer vous-mêmes en produit.

→ Vous avez par exemple la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

Vos enseignant-es attendent de vous de l'honnêteté, de la transparence et de l'engagement dans vos études. Sans ces conditions, vous perdez votre temps !

Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques suggestions de lectures :

Roberto CASATI, *Contre le colonialisme numérique*, Paris, Albin Michel, 2013.

Matthew B. CRAWFORD, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, trad. fr. Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2016.

Matthew B. CRAWFORD, *Contact. Pourquoi nous avons perdu le monde et comment le retrouver*, trad. fr. Marc Saint-Upéry & Christophe Jaquet, Paris, La Découverte, 2016.

Jean-Gabriel GANASCIA, *L'I.A. expliquée aux humains*, Paris, Le Seuil, 2024.

Servane MOUTON, *Écrans. Un désastre sanitaire*, Paris, Gallimard, coll. Tracts, 2025.

CONTACT DES ENSEIGNANT·ES ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignant·es en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr. Ex. : Marlène Jouan : marlene.jouan@univ-grenoble-alpes.fr

La directrice du département et la responsable pédagogique de l'année vous communiqueront par ailleurs leurs heures de permanence à la rentrée : vous serez assuré·e de les trouver dans leurs bureaux respectifs sur ce créneau.

ENSEIGNANT·ES L3 PHILOSOPHIE SEMESTRE 1

- ✓ Marie-Frédérique PELLEGRIN : marie-frederique.pellegrin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Joulia SMORTCHKOVA : joulia.smortchkova@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Nicole PERRET : nicole.perret@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Thomas BOCCON-GIBOD : thomas.boccon-gibod@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Rémi CLOT-GOUDARD : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Kourken MICHAELIAN : kourken.michaelian@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Golnar NARIMANI : golnar.narimani-ghahnavieh@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Tanguy MARTIN : tanguy.martin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Vicki BERNARD : vicki.bernard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Sayena MOLAIE : sayena.molaie@univ-grenoble-alpes.fr

ENSEIGNANT·ES L3 PHILOSOPHIE SEMESTRE 2

- ✓ Karine TORDO-ROMBAUD : karine.tordo-rombaut@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Marie-Frédérique PELLEGRIN : marie-frederique.pellegrin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Claude LETEY : claudette.letey@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Olivier RAZAC : olivier.razac@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Marlene JOUAN : marlene.jouan@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Kourken MICHAELIAN : kourken.michaelian@univ-grenoble-alpes.fr

NOMS DES DIRECTEUR·ICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L3 PHILOSOPHIE

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR.
- M. **Tanguy MARTIN**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Marlène JOUAN**, directrice du département de philosophie
- Mme **Joulia SMORTCHKOVA**, responsable pédagogique L3 philosophie
- Mme **Dominique NUCCIO**, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de philosophie
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité
- Mme **Sarah MEKDJIAN** et M. **Tanguy MARTIN**, référents pédagogiques handicap
- Mme **Aymel DEHDOUH**, référente admissions
- Mme **Candice CURTIT**, référente stages et référente administrative handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, référents relations internationales

TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE

SEMESTRE 5		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48 CM/TD	6	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne I			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie de la connaissance	48 CM/TD	6	3
	Philosophie des sciences			
	Épistémologie			
UE 3	Philosophie du langage	48 CM/TD	6	3
	Logique			
	Philosophie du langage			
UE 4	Philosophie générale	48 CM/TD	6	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	Langue vivante : anglais à l'ARSH	24 CM/TD	3	1
UE 6	Option et préparation du projet personnel OU du stage	48 CM/TD	3	1
	ETC OU Sport OU option interne UFR ARSH OU langue			
	Préparation du projet personnel OU stage			
SEMESTRE 6		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE 7	Histoire de la philosophie	48 CM/TD	6	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie moderne II			
UE 8	Philosophie pratique	48 CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE 9	Philosophie générale en anglais	48 CM/TD	6	3
	Philosophie sociale en anglais (seul CM)			
	Textes philosophiques anglais			
UE 10	Option	24 TD	3	1
	Option interne OU anglais UFR OU ETC OU Langue OU Module de pré- professionnalisation			
UE 11	Stage ou Projet personnel de l'étudiant	70h (stage) Projet : 24h	6	1
UE 12	Sport	24 CM	3	1

TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE- LETTRES MODERNES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne I			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie de la connaissance	48h CM/TD	3	3
	Epistémologie			
	Philosophie des sciences			
UE 3	Philosophie du langage	24h CM/TD	3	3
UE 4	Philosophie générale	48h CM/TD	3	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	Préparation du projet personnel	24h TD	3	3
UE 6	Littérature française (UFR LLASIC)	72h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle du XIX ^e siècle			
	Lecture littéraire (XIX ^e siècle)			
	Théorie et critique littéraires			
UE 7	Langue française et outils linguistiques (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Rhétorique et argumentation			
	Langue française médiévale : initiation			
UE 8	Littérature et transmission (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Littérature comparée 3 (obligatoire)			
Au choix	Dialogue des idées			
OU	Didactique : lire et faire lire la littérature (oblig. Pour les AED)			
OU	Latin 3 - A			
OU	Latin 4 -A			
OU	Grec 3 - A			
OU	Grec 4 - A			
UE 9	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 10	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie moderne II			

UE 11	Philosophie pratique	48h CM/TD	6	6
	Philosophie politique			
	Philosophie morale			
UE 12	Stage ou projet personnel		6	1
	Stage	70h		
	Projet personnel de l'étudiant	24h TD		
UE 13	Littérature française (UFR LLASIC)	76h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle des XX ^e et XX ^e siècles			
	Lecture littéraire (XX ^e -XXI ^e siècle)			
	Histoire et lecture littéraires : Moyen-Age (XI ^e -XV ^e siècles)			
UE 14	Langue française et outils linguistiques (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Grammaire et stylistique			
	Informatique et humanités numériques			
UE 15	Littérature et transmission (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Socio-anthropologie du texte littéraire (obligatoire)			
Au choix	Didactique : facettes et fonctions de l'écriture (réservé aux AED)			
OU	Dialogue des arts			
OU	Études francophones et débats postcoloniaux			
OU	Latin 3 - B			
OU	Latin 4 - B			
OU	Grec 3 - B			
OU	Grec 4 - B			
UE 16	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

TABLEAU RÉCAPITULATIF TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE- LETTRES CLASSIQUES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne I			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie du langage	24h CM/TD	3	3
UE 3	Philosophie générale	48h CM/TD	3	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 4	Préparation du projet personnel	24h TD	3	3
UE 5	Langue et littérature latines (UFR LLASIC)	60h TD	6	6
	Littérature latine : vivre à Rome			
	Linguistique latine : vivre à Rome			
	Latin 3 - A OU latin 4 - A			
UE 6	Langue et littératures grecques (UFR LLASIC)	60h TD	6	6
	Littérature grecque : Dionysos, le théâtre et la démocratie			
	Linguistique grecque : Dionysos, le théâtre et la démocratie			
	Grec 3 - A OU grec 4 - A			
UE 7	Langue et littérature françaises (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle du XIX ^e siècle			
	Lecture littéraire (XIX ^e siècle)			
UE 8	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 9	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie moderne II			
UE 10	Philosophie pratique	48h CM/TD	3	6
	Philosophie politique			
	Philosophie morale			
UE 11	Stage ou projet personnel		6	1
	Stage	70h		
	Projet personnel de l'étudiant	24h TD		

UE 12	Langue et littératures latines (UFR LLASIC)	72h TD	6	6
	Littérature latine : penser le monde			
	Histoire antique (UFR ARSH)			
	Latin 3 : traduire un texte argumentatif OU latin 4 : traduire une œuvre suivie			
UE 13	Langue et littérature grecques (UFR LLASIC)	72h TD	6	6
	Littérature grecque : aèdes et rhapsodes			
	Informatique et humanités numériques			
	Grec 3 - B OU grec 4 - B			
UE 14	Langue et littérature françaises (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle des XX ^e et XIX ^e siècles			
	Lecture littéraire (XX ^e -XIX ^e siècles)			
UE 15	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE

Semestre 5

UE 1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 – PHILOSOPHIE MODERNE 1

MARIE-FREDERIQUE PELLEGRIN

Spinoza est-il un penseur radical ? Enquête sur le spinozisme politique

« Ne pas être gouverné comme cela »
M. Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? »

En se centrant sur la période des proto-Lumières et des Lumières, on cherchera à analyser en quoi l'âge de la critique et les pensées radicales ont modifié les philosophies politiques de la modernité. Pour ce faire, on s'appuiera sur le *Traité théologico-politique* de Spinoza.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle terminal sur table (4h) avec dissertation ou explication de texte au choix + contrôle continu obligatoire au cours du semestre (dissertation, explication de texte ou questions de cours sur table + exposés ou fiche de lecture préparés à la maison)

Session 2 : un examen écrit ou oral en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Repères bibliographiques

Textes

POULAIN DE LA BARRE F., *De l'égalité des deux sexes ; De l'éducation des dames ; De l'excellence des hommes*, Paris, Vrin, 2011.

SPINOZA B., *Traité théologico-politique*, Garnier Flammarion, 1965 ou *Épiméthée à lire en priorité Commentaires (textes distribués en cours)*

BOVE L., DAGRON T., SECRETAN C., *Qu'est-ce que les lumières radicales ?* Amsterdam Éd., 2007.

FOUCAULT M., « Qu'est-ce que la critique ? », *Bulletin de la Société française de Philosophie*, n°2, avril-juin 1990.

FOUCAULT M., « Qu'est-ce que les Lumières ? », *Dits et Ecrits*, tome IV, n°339.

ISRAEL J., *Les Lumières radicales*, Paris, ed. Amsterdam, 2005.

PAGANINI G., *Les philosophies clandestines à l'âge classique*, « Philosophies », PUF, 2005.

STRAUSS L., *La persécution et l'art d'écrire*, Presse Pocket, 1989 [1952].

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE II – PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE I

NICOLAS AUMONIER

Bergson

Le cours a pour objectif de donner en douze séances un aperçu de l'œuvre considérable de Bergson à partir de l'étude de textes précis.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Comprendre l'importance de l'œuvre de Bergson.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : une ou deux épreuves sur table dont les sujets, donnés deux semaines avant, auront été préparés avant une rédaction en une heure sur table (les 15 octobre et 19 novembre).

+ examen terminal écrit en temps limité (4h) en fin de semestre : dissertation ou commentaire de texte

Session 2 : explication de texte orale. Préparation : 30 minutes ; passage : 15 minutes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Henri BERGSON, *Œuvres*, Paris, Presses universitaires de France, édition du Centenaire, 1959.

Essai sur les données immédiates de la conscience, 1889

Matière et mémoire, 1896

Le Rire, 1900

L'Evolution créatrice, 1907

L'Energie spirituelle, 1919

Les deux sources de la morale et de la religion, 1932

La Pensée et le mouvant, 1934

UE 2 - PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE DES SCIENCES

NICOLE PERRET

Hasard, déterminisme et probabilité.

Le hasard est-il le contraire de la loi ? Dans ce cas, que peut la science, si son ambition est de décrire des lois de la nature ? Le hasard est-il une propriété du monde ou seulement la trace de notre ignorance ? Le calcul des probabilités vient-il résoudre le problème du hasard ? La réponse à ces questions a des conséquences directes sur la conception même de la science et de son pouvoir descriptif et prédictif. Du jeu au problème des trois corps, nous allons explorer par ce cours le lien entre complexité et hasard. À travers la notion de hasard et son lien au déterminisme nous allons interroger la portée de la réflexion scientifique et dégager les problèmes philosophiques du réalisme scientifique et de la causalité.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Reconnaître les problèmes philosophiques majeurs posés par la science moderne et contemporaine.

Maîtriser des concepts abstraits en relation avec la démarche scientifique concrète.

Connaître les grands débats de l'histoire des sciences du XX^e et XXI^e siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire au cours du semestre - Exercices partiels et évaluation sur table + épreuve terminale : examen écrit de 4 h. en fin de semestre. Dissertation ou explication de texte.

Session 2 : épreuve orale ou écrite en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BACHELARD, G., *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris, 2011.

BARAD, K., *Meeting the Universe Halfway: Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning*, Duke University Press, Durham, 2007.

COURNOT, A.-A., *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, Hachette, Paris, 1843.

LAPLACE, P.-S., *Théorie analytique des probabilités*, Paris, 1812.

MONOD, J., *Le hasard et la nécessité*, Seuil, Paris, 1970.

POINCARÉ, H., *La science et l'hypothèse*, GF Flammarion, Paris, 1968.

ÉPISTEMOLOGIE

THOMAS BOCCON-GIBOD

Normes et normativité en sciences humaines et sociales

Ce cours prendra pour objet la notion de norme en SHS, appréhendées non pas sous l'angle pratique (comment s'émanciper des normes ?), mais sous l'angle théorique (qu'est-ce qu'une norme et d'où vient son caractère obligatoire ?). Le cours sera l'occasion d'étudier l'origine historique de la formation des normes comme régularités statistiques et de leur intégration dans le projet des sciences sociales. Le problème d'une science des normes sera ainsi mis en lumière, notamment dans les cas des disciplines économique et juridique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance de thèses classiques et majeures en épistémologie des sciences sociales.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- CANGUILHEM, Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966
DESROSIERES, Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Seuil, 2000 [1993]
DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2007 [1894]
DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 2004 [1912]
FOUCAULT, Michel, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976
FREUD, Sigmund, *Le malaise dans la culture*, Paris, PUF, 2005 [1929]
HAYEK, F.A., *Droit, législation et liberté*, Paris, PUF, 1982
KELSEN, Hans, *Théorie pure du droit*, 2^e éd., Paris, LGDJ, 1999
POLANYI, Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1984
WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : : 2 contrôles continus obligatoires : Dissertation et explication de texte
+ épreuve terminale : examen écrit (dissertation ou explication de texte) de 4 h en fin de semestre.
Session 2 : épreuve écrite dissertation ou explication de texte (4h.)

UE 3 - PHILOSOPHIE DU LANGAGE – 48H CM/TD – 6 ECTS

LOGIQUE

REMI CLOT-GOUDARD

Logique 2 – Calcul des prédicats

Dans un premier temps, après quelques révisions portant sur le calcul des propositions, nous effectuerons une présentation d'un autre outil de la logique classique, le calcul des prédicats, dans ses versants sémantiques et syntaxiques. Nous réfléchirons plus particulièrement à l'intérêt que présente, pour divers problèmes philosophiques, le *calcul des prédicats ou relations*. Le cours sera essentiellement consacré à la compréhension et à la manipulation des méthodes formelles, tout en réfléchissant à leur intérêt philosophique.

NB : ce cours a pour pré-requis la validation du cours de Logique 1 – calcul des propositions. Les étudiant·es sont encouragé·es à relire leur cours de logique des propositions avant le début du semestre.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Savoir définir les notions principales du langage des prédicats.
Maîtriser les techniques d'évaluation en calcul des prédicats.
Savoir relier les notions techniques à des enjeux philosophiques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : (à la maison et/ou en classe) composé d'exercices mettant en œuvre les méthodes formelles étudiées

+ épreuve terminale : examen écrit de 2 h. sur table en fin de semestre.

Session 2 : épreuve écrite en juin.

Bibliographie

BLANCHE, R., DUBUCS, J., *La Logique et son histoire*, Paris, Armand Colin, 2002.

GOCHET, P. & GRIBOMONT, P., *Logique*, vol. 1, Hermès, 1990.

LEPAGE, F., *Éléments de logique contemporaine*, Paris, Dunod, 1995.

VERNANT Denis, *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, Champs Université, n°3029, 2001.

PRIEST, G., *An Introduction to Non-Classical Logic: from If to Is*, Second Edition, Cambridge University Press, 2008.

WAGNER, P., *Logique et philosophie. Manuel d'introduction pour les étudiants du supérieur*, Paris, Ellipses, 2014.

PHILOSOPHIE DU LANGAGE

KOURKEN MICHAELIAN

Le cours présentera les principales théories de la référence.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance des principales théories de la référence.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu (obligatoire) : écrit à réaliser en cours de semestre,

+ épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h. en fin de semestre.

Session 2 : épreuve orale 30 min. au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une bibliographie sera fournie à la rentrée.

UE 4 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE

THOMAS BOCCON-GIBOD

L'autonomie du social

Il s'agira dans ce cours de questionner l'idée d'autonomie du social, entendue dans ses deux sens : épistémique (le social est un objet *sui generis* qui s'explique indépendamment des catégories morales, psychologiques ou politiques) et politique (le social est, ou doit être, le sujet d'une émancipation collective).

Ces deux aspects étant à la fois profondément liés et malaisément articulables, on mettra en évidence quelques grands jalons historiques de la discussion sur la possibilité et la légitimité de penser le social à la fois comme objet de science et comme sujet politique, en remontant d'abord à l'origine du

problème dans la critique des autorités politiques et religieuses au XVIII^e siècle. L'essentiel du cours sera consacré à l'ouvrage majeur de Sartre, la *Critique de la raison dialectique*, et à sa lecture critique par Lévi-Strauss.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtrise des coordonnées du débat sur la question de l'autonomie du social et connaissance des œuvres de Sartre et de Lévi-Strauss sur la question.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 2 contrôles continus obligatoires en cours de semestre (dissertation)

+ épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., (dissertation), en fin de semestre.

Session 2 : épreuve écrite de 4 h. Dissertation

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

DURKHEIM, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2013 (1894)

LEVI-STRAUSS, C., *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962

ROUSSEAU, J.-J., *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF-Flammarion, 2008 ; *Du contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001

SARTRE, J.-P., *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1980

PHILOSOPHIE DE L'ART

GOLNAR NARIMANI

Un descriptif vous sera remis lors du 1^{er} cours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 2 contrôles continus au cours du semestre ;

+ épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h. en fin de semestre.

Session 2 : épreuve orale ou écrite en juin.

UE 5 - LANGUE – 24H CM/TD – 3 ECTS

ANGLAIS OBLIGATOIRE À L'ARSH

SAYENA MOLAIE

ROSE DAVIS

VICKI BERNARD

Debating in English

This course is entirely devoted to the art of discussion and debate with particular emphasis on the acquisition of language tools allowing for a more fluid interaction among a group of peers. Short activities and longer debates will centre on a wide range of subjects, from society at large to more specialised themes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

100% Continuous assessment. 5 vocab tests (30%) Meeting simulation in groups (50%) participation (20%)

Session 2 : Written vocab test & Oral (il est nécessaire de prendre contact par mail avec l'enseignante afin de convenir d'un rendez-vous)

UE 6 - OPTION ET PRÉPARATION DU PROJET PERSONNEL OU STAGE– 48H CM/TD – 3 ECTS

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

REMI CLOT-GOUDARD (RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION),
THOMAS VIDART

Le cours s'adresse aussi bien aux étudiants et aux étudiantes de L3, M1 et M2 qui souhaitent se préparer à devenir enseignant. Il existe actuellement deux niveaux d'inscription aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire : à bac+3 (dès l'année de 3) et à bac+5.

Le cours se concentre sur l'entraînement méthodologique aux épreuves écrites et orales des concours (dissertation, explication de texte, épreuve de leçon).

Le cours se compose de deux modules de 24h par semestre : le premier se focalise sur la préparation de l'écrit en alternant exercice de dissertation et exercice d'explication ; le second semestre poursuit la préparation à l'écrit et introduit aux spécificités des exercices oraux.

Outre les travaux proposés à la maison, la préparation comprend l'organisation de concours blancs (épreuves sur table en temps limité) : un au premier semestre, deux au second semestre.

En outre, elle propose un entraînement sous la forme d'interrogations orales (ou « colles »).

L'engagement dans la préparation suppose un travail approfondi et continu au cours des deux semestres : lectures, réalisation des exercices, participation en séance, participation aux concours blancs. Néanmoins, il est possible d'arrêter la préparation au S2 et de choisir une autre option.

Pour davantage d'informations au sujet des concours de l'enseignement secondaire, se reporter au site afférent du ministère de l'Éducation Nationale : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtrise des exercices académiques (dissertation, explication de texte).

Maîtrise des opérations intellectuelles fondamentales impliquées (analyser un concept, produire une distinction conceptuelle, problématiser une question ou la lecture d'un texte, construire et évaluer un argument, exploiter une référence philosophique, analyser un exemple, exploiter sa culture générale).

Renforcement des connaissances en histoire de la philosophie.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour les étudiant-es de L3 suivant le cours au S1 et/ou au S2

Session 1 : contrôle continu 100% : note de CC établie par le responsable des concours sur la base :

De l'assiduité à toutes les séances

D'au moins deux devoirs complets rendus au cours du semestre

Session 2 : type d'épreuve : écrit (dissertation ou explication de texte type concours). Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les étudiant-es intéressé-es par la préparation peuvent obtenir une bibliographie ainsi que des indications de travail sur demande écrite auprès du responsable : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr

Le document complet sera distribué lors de la première séance à la rentrée.

ET

PRÉPARATION PROJET PERSONNEL OU PRÉPARATION STAGE

Le projet personnel est un travail d'initiation à la recherche, guidé et encadré par un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse titulaire et mené sur l'année. C'est un élément de formation qui contribue à la réflexion sur l'orientation après la Licence. Il permet également de préparer sa candidature en Master de philosophie. Le thème et la nature du projet personnel doivent être définis en discussion avec un·e encadrant·e, à partir de l'expression d'un centre d'intérêt (thème, question, courant philosophique, auteur...). Il existe sur le site Moodle « Documents méthodologiques tous niveaux » un guide de préparation du projet de recherche. Le projet de recherche est validé par un écrit d'une quinzaine de pages corrigé par l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheuse qui l'a encadré ; la note est comptée au second semestre.

Le stage est un élément de formation qui répond à plusieurs objectifs : découvrir un ou plusieurs secteurs professionnels pour réfléchir à son insertion future, acquérir de nouvelles compétences, prendre conscience de la valeur pratique et sociale de sa formation intellectuelle, se créer un réseau de contacts. Les périodes de stages (qui peuvent être effectués dans plusieurs organismes d'accueil différents) doivent toutes être précédées par l'établissement d'une convention de stage. La durée cumulée doit être de 70h. La procédure de mise en place d'une convention est expliquée sur le site internet de l'ARSH. Le stage est validé par un rapport de stage remis à l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheuse titulaire qui a accepté d'être le ou la référent·e. Sur le site Moodle « Documents méthodologiques tous niveaux » se trouve un guide de rédaction donnant les normes à respecter et des indications sur la construction du rapport. La note est comptée au dernier semestre de L3, mais les périodes de stage peuvent être effectuées dès la fin de la L2.

Pour préparer sa recherche de stage, il existe des ressources utiles :

La plateforme PROSE : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/prose/>

Le *Career Center UGA* : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/orientation-insertion-stage-emploi/etre-acteur-de-son-insertion-professionnelle/career-center/le-career-center-la-plateforme-carriere-de-l-universite-grenoble-alpes-1372870.kjsp>

L'Espace Orientation et Insertion Professionnelle (OIP), situé au premier étage du bâtiment Pierre-Mendès-France.

Semestre 6

UE 7 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 3 - PHILOSOPHIE ANCIENNE

KARINE TORDO-ROMBAUD

La philosophie hellénistique : épicurisme et stoïcisme

La période hellénistique, de la fin du règne d'Alexandre le Grand (-323) au début de celui d'Auguste (-27), est marquée par un développement des écoles philosophiques, dont l'épicurisme et le stoïcisme. Ces deux philosophies seront étudiées en parallèle, de façon à pouvoir identifier les points de rencontre et les points de tension. Certes, l'absence de troubles (ataraxie) est un objectif commun à l'épicurisme et au stoïcisme, qui s'accordent à distinguer trois parties dans la philosophie : l'éthique, la logique et la physique. Mais ces écoles philosophiques divergent quant à la voie à suivre pour atteindre l'ataraxie, se démarquant l'une de l'autre par les positions qu'elles adoptent dans les domaines de l'éthique, de la logique et de la physique. Le cours partira d'une présentation des règles pratiques de l'épicurisme et du stoïcisme. Il articulera ensuite ces règles avec les fondements épistémologiques qui leur sont assignés dans chacune des deux écoles. Les étudiant-es seront ainsi invité-es à réfléchir sur les rapports que les éthiques épicurienne et stoïcienne entretiennent chacune avec la question logique du critère de vérité, ainsi qu'avec le problème physique des principes régissant les phénomènes naturels.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance de la philosophie hellénistique.

Comprendre comment une étroite communauté de problèmes peut aller de pair avec des solutions radicalement divergentes.

Expliquer méthodiquement un texte tout en identifiant précisément sa position dans le débat auquel il prend part.

Composer un commentaire thématique sur les pensées étudiées.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 2 exercices de contrôle continu obligatoires (dates indiquées lors de la première séance)

+ examen terminal écrit sur table de 4h en fin de semestre, sous forme d'explication de texte ou de dissertation.

Session 2 : examen écrit sur table (explication de texte ou dissertation) Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ÉPICURE, *Lettres, Maximes*, traduction P-M. MOREL, Paris, Flammarion GF, 2011.

ÉPICTÈTE, *Manuel*, trad. J.-F. BALAUDE, Paris, le Livre de poche, 2000.

ÉPICTÈTE, *Entretiens*, traduction R. MULLER, Paris, Vrin, 2015.

Les Philosophes hellénistiques, A.A. LONG et D. SEDLEY, volumes I (Pyrrhon. L'épicurisme) et II (Les stoïciens), Paris, Flammarion, GF, 2001 (anthologie thématique de textes commentés).

Deux volumes de la Pléiade, éventuellement à consulter en bibliothèque :

Les Stoïciens, trad. É. BREHIER révisée sous la direction de P-M. SCHUHL, Paris, Gallimard, 1962.

Les Épicuriens, trad. par un collectif sous la direction de D. DELATTRE et J. PiGEAUD, Paris, Gallimard, 2010.

La bibliographie sera complétée (en particulier pour la littérature secondaire) en cours.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4 – PHILOSOPHIE MODERNE 2

MARIE-FREDERIQUE PELLEGRIN

Douter est-ce être sceptique ?

*Celui qui doute et qui ne cherche pas
est tout ensemble et bien malheureux et bien injuste
Pascal, Pensées, 194 (B).*

Instrument de la philosophie ou instrument contre la philosophie, la pratique du doute peut être envisagée dans ces deux perspectives. Il faut donc savoir ce qui distingue ces pratiques et de quel doute on parle. Partant des différents courants du scepticisme antique et des techniques de pensée qu'ils mobilisent, on se concentrera ensuite sur ses usages à l'époque moderne (Descartes, Pascal, Bayle) pour évoquer enfin quelques lectures contemporaines critiques de ces usages modernes (Wittgenstein, Peirce). On verra que ces techniques de pensée sont aussi des techniques de vie et que la question du doute est tout autant une question morale que théorique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle terminal sur table (4h) avec dissertation ou explication de texte au choix + contrôle continu obligatoire au cours du semestre (dissertation, explication de texte ou questions de cours sur table + exposés ou fiche de lecture préparés à la maison)

Session 2 : épreuve : oral en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Repères bibliographiques

Textes

BAYLE, *Pensées diverses sur les comètes*, Paris, STFM, 1994.

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, Paris, GF, 2009.

PASCAL, *Pensées*, (édition au choix, mais avec table de concordance des numérotations)

PEIRCE, *Textes anti-cartésiens*, Paris, Aubier, 1984.

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, Paris, Seuil, 1997.

WITTGENSTEIN, *De la certitude*, Gallimard, 1965

Commentaires

BENATOUIL T., *Le scepticisme*, Corpus, GF, 1997.

BRAHAMI F., *Le scepticisme de Montaigne*, PUF, 1997.

NAYA E., *Le vocabulaire des sceptiques*, Ellipses.

POPKIN R., *Histoire du scepticisme d'Érasme à Spinoza*, PUF, 1995.

UE 8 - PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE MORALE

Claude Letey

Une réforme des âmes est-elle possible ?

Cette question, au croisement de la politique, de l'éthique et de la spiritualité, parcourt discrètement toute l'histoire de la philosophie morale et suppose qu'un changement intérieur de l'âme humaine est non seulement souhaitable, mais possible. Dans quelle mesure cependant, à quelles conditions et à quel prix ? Platon, Pascal, Descartes et Kant, puis Bentham et Foucault seront nos jalons, grandes

figures qui ont tenté de penser une réforme des âmes — par l'éducation ou la loi, la grâce ou la raison, la surveillance et des dispositifs répressifs. En rupture, Simone Weil.

Mais, lecteur de Bentham, Foucault déplace la question vers celle du pouvoir. Quand la réforme devient surveillance et contrôle extérieur par la transparence (le *panoptique*), s'agit-il encore de réformer l'âme ou de produire des comportements dociles, de fabriquer des subjectivités, s'agit-il de libérer ou de normaliser, d'élever à l'autonomie ou de réduire à la soumission ? Ainsi, la question initiale se transforme et l'interrogation devient critique : *la réforme des âmes est-elle possible sans devenir une forme d'aliénation ?* Peut-on encore espérer transformer l'humain sans le soumettre ? Réformer sans dominer ? Moraliser sans contrôler ?

Et si la réforme des âmes consistait moins à vouloir les maîtriser, par l'exercice d'un quelconque pouvoir, qu'à les rendre disponibles au bien, disponibilité à cultiver par une « *attention pure* » ? Simone Weil pour laisser l'âme à elle-même... Ultime renversement de notre parcours pour échapper à la logique de fabrication et de contrôle normatif.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Capacité à lire et comprendre des textes de périodes et de contextes différents.

Capacité à construire une réflexion argumentée et critique sur des questions relatives à la morale en mobilisant des connaissances précises, réfléchies et des concepts fondamentaux.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : au cours du semestre

Exercices préparatoires à la dissertation et au commentaire de texte.

À noter : chaque séance sera à préparer par un travail de lecture, déterminé par une question précise (qui pourra faire l'objet d'un « essai » écrit à rendre facultativement, ou d'un court oral présenté en début de séance, et intégrés dans le CC comme bonus).

+ épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., au choix, dissertation ou commentaire de texte, en fin de semestre.

Session 2 : épreuve orale sur une question ou un texte d'une durée totale d'1 h., au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les références d'édition lorsqu'elles sont présentes sont indicatives, et vous pouvez lire les textes recommandés ci-dessous à partir d'éditions différentes. Vous lirez particulièrement les extraits que j'ai précisés entre parenthèses.

PLATON

Timée, Critias, Flammarion, Essai, 2017

Timée (passage final concernant l'Atlantide)

Critias (en entier, sur l'Atlantide)

La République, Flammarion, Essai, poche, 2025 (livre IV – sur la justice dans l'âme et dans la cité)

Les Lois, Flammarion, Essai, poche, 2025 (livre I – sur la fonction morale de la loi)

PASCAL

Pensées, Ed. Lafuma, Points Essais, 2018

- Fr. 114 (Lafuma) – « L'homme est un roseau, le plus faible de la nature... »
- Fr. 122 – « Grandeur de l'homme »
- Fr. 149 – « Dualité : ange et bête »
- Fr. 230 – « Misère de l'homme sans Dieu »

Sur la Conversion du pécheur (en entier, texte très court)

DESCARTES

Discours de la Méthode (troisième partie sur la morale provisoire)

Méditations Métaphysiques (IVème méditation sur la vérité et l'erreur, le libre arbitre et la volonté)

KANT

Fondements de la Métaphysique des mœurs, Vrin, 2022 (Section I – sur la bonne volonté, la raison et le devoir comme « nécessité d’accomplir une action par respect pour la loi »)
La Religion dans les limites de la simple raison, Classiques Garnier, Essai, 2024 (Première partie – sur le mal radical)

BENTHAM

Le Panoptique, Bartillat, 2024 OU *Le Panoptique, précédé de L’œil du pouvoir : entretien avec Michel Foucault*, Belfond, 1977

Michel FOUCAULT

Surveiller et punir, Tel, Gallimard, 1993 (III. Discipline Ch. 3 le panoptisme)
« *L’œil du pouvoir* » (entretien avec J.-P. Barou et M. Perrot), in Foucault, Michel, *Dits et écrits 1954-1988*, III 1976-1979 ; Paris, Gallimard, 1994

PHILOSOPHIE POLITIQUE

OLIVIER RAZAC

Une gouvernementalité algorithmique ? Contrôle, discipline et souveraineté

Dans le prolongement du cours de l’année dernière sur la « société de contrôle » nous allons nous interroger sur la notion de « gouvernementalité algorithmique » qui désigne une technologie de conduite des conduites basée sur le traitement automatisé de masses de données numériques.

Dans un premier temps, nous pourrions penser que la manière dont nous sommes gouvernés sur internet correspond assez précisément à la notion de contrôle telle que Deleuze l’a esquissée. C’est un espace ouvert, dans lequel des dispositifs favorisent la probabilité de certains trajets, grâce au traitement en temps réel des données sur tous les trajets.

Pour autant, nous relativiserons ce constat en faisant apparaître les dimensions « disciplinaires » et « souveraines » de notre vie numérique. D’une part, parce que cet environnement informationnel produit de nouvelles formes de hiérarchies et d’assignations identitaires. D’autre part, parce que le fonctionnement des réseaux produit des accumulations de puissances inédites.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., questions de cours et essais, en fin de semestre.

Session 2 : épreuve : écrit ou oral, au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CARDON D., *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l’heure des big data*, Le Seuil, 2015.

CASTELLS M., *La galaxie internet*, Fayard, 2002

DELEUZE G. et GUATTARI F., *Capitalisme et schizophrénie : tome 2, Mille Plateaux*, Éditions de minuit, 1980.

LOVELUCK B., *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d’internet*, Armand Colin, 2015.

UE 9 - PHILOSOPHIE GENERALE EN ANGLAIS – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE SOCIALE

MARLENE JOUAN

Introduction to Gender Studies

S’il a désormais acquis une reconnaissance institutionnelle, le concept de genre est régulièrement au cœur de nombreuses polémiques qui montrent que sa signification est éminemment disputée. On parle en particulier de « théorie du genre » pour dénoncer une nouvelle idéologie qui nierait indûment les déterminants biologiques des différences entre hommes et femmes, alors que le concept de genre s’inscrit dans une longue tradition philosophique, notamment féministe, de déconstruction des idéologies comme instruments de pouvoir. À l’aune d’une réflexion sociale et politique sur la justice et la domination, on s’attachera dans ce cours à développer la valeur analytique et critique du concept

de genre à l'égard des processus sociaux de production des identités et des inégalités. Après une introduction générale consacrée à l'explicitation et à la généalogie de ce concept, le cours progressera au fil de textes et de problèmes cruciaux des études de genre ; une attention spécifique sera accordée à leurs apports à la pensée du travail (hiérarchisation, exploitation, marchandisation).

Attention : Le cours sera dispensé en français mais sa version écrite sera disponible en anglais sur le site Moodle associé, et la bibliographie est fournie dans les deux langues.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. & REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2020 (3^e éd.).

BUTLER J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (1990), trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005.

DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008.

LÉPINARD É. & LIEBER M., *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte, 2020.

RENNES J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen terminal obligatoire en fin de semestre (sur table, 4 heures) : un essai ou une dissertation.

Session 2 : épreuve orale en juin

TEXTES PHILOSOPHIQUES ANGLAIS

KOURKEN MICHAELIAN

Le cours portera sur la mémoire entendue comme source épistémique. Nous lirons et traduirons des extraits d'un ensemble de contributions au récent débat préservationniste-générationniste. Selon le préservationnisme, la mémoire est incapable de produire de la nouvelle justification épistémique. Selon le générationnisme, elle en est capable. Le double objectif du cours sera de produire des traductions exactes de ces textes souvent techniques et de parvenir à une compréhension plus profonde de l'épistémologie de la mémoire.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Compétence en traduction de textes philosophiques de langue anglaise

Compétence en philosophie de la mémoire.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : présentation d'une traduction en cours, en cours de semestre + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4h. en fin de semestre, pendant les examens.

Session 2 : épreuve orale – durée 1 h.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une bibliographie sera fournie à la rentrée.

UE 10 - OPTION – 24H TD – 3 ECTS

ANGLAIS À L'ARSH

OU

OPTION (LISTE AU CHOIX)

OU

PREPARATION CAPES (IDEM 1^{ER} SEM.)

MATHILDE ROYET

KARINE TORDO-ROMBAUT

UE 11 - STAGE OU PROJET PERSONNEL DE L'ÉTUDIANT·E – 70H STAGE – 24H PROJET – 6 ECTS

STAGE

Le stage est un élément de formation qui répond à plusieurs objectifs : découvrir un ou plusieurs secteurs professionnels pour réfléchir à son insertion future, acquérir de nouvelles compétences, prendre conscience de la valeur pratique et sociale de sa formation intellectuelle, se créer un réseau de contacts.

Les périodes de stages (qui peuvent être effectués dans plusieurs organismes d'accueil différents) doivent toutes être précédées par l'établissement d'une convention de stage. La durée cumulée doit être de 70h. Le stage doit être effectué en dehors des heures d'enseignement ou pendant les interruptions pédagogiques. Il peut prendre la forme d'un stage filé sur l'année (par exemple, 2h par semaine). En aucun cas, un stage ne peut se poursuivre après le 30 septembre de l'année en cours.

La procédure de mise en place d'une convention est expliquée sur le site internet de l'ARSH.

Le stage est validé par un rapport de stage remis à l'enseignant-chercheur ou l'enseignante chercheuse titulaire qui a accepté d'être le ou la référent·e. Sur le site Moodle « Documents méthodologiques tous niveaux » se trouve un guide de rédaction donnant les normes à respecter et des indications sur la construction du rapport. La note est comptée au dernier semestre de L3, mais les périodes de stage peuvent être effectuées dès la fin de la L2.

Le stage donne également lieu à une restitution, ainsi qu'à une appréciation de la qualité de l'accueil de l'organisme choisi. Cette appréciation n'est pas prise en compte dans l'évaluation du rapport.

Pour préparer sa recherche de stage, il existe des ressources utiles :

- La plateforme PROSE : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/prose/>
- Le *Career Center UGA* : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/orientation-insertion-stage-emploi/etre-acteur-de-son-insertion-professionnelle/career-center/le-career-center-la-plateforme-carriere-de-l-universite-grenoble-alpes-1372870.kjsp>
- L'Espace Orientation et Insertion Professionnelle (OIP), situé au premier étage du bâtiment Pierre-Mendès-France.

Il est toujours possible d'effectuer un stage même s'il n'est pas crédité dans la formation.

Attention le **rapport de stage** doit être remis à l'enseignant·e référent·e **pour le 5 mai 2027**, dernier délai.

PROJET PERSONNEL

Le projet personnel est un travail d'initiation à la recherche, guidé et encadré par un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse titulaire et mené sur l'année. C'est un élément de formation qui contribue à la réflexion sur l'orientation après la Licence. Il permet également de préparer sa candidature en Master de philosophie. L'objectif est de se familiariser avec ce qui est

attendu d'un vrai travail de recherche, d'appréhender « l'esprit » de la recherche, ainsi que les normes et contraintes à respecter.

Le thème et la nature du projet personnel doivent être définis en discussion avec un-e encadrant-e, à partir de l'expression d'un centre d'intérêt (thème, question, courant philosophique, auteur...).

Il existe sur le site Moodle « Documents méthodologiques tous niveaux » un guide de préparation du projet de recherche. Le projet de recherche est validé par un écrit d'une quinzaine de pages corrigé par l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheuse qui l'a encadré ; la note est comptée au second semestre.

Le rapport doit être remis pour le 5 mai 2027, dernier délai.

UE 12 - SPORT OBLIGATOIRE – 24H CM– 3 ECTS

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ PHILOSOPHIE

arsh-licence-philosophie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr